



*Papier peint : Décor Abbaye de
Jumièges Isidore Leroy 1845
Ville de Paris / Bibliothèque Forney*

ABBAYE DE JUMIEGES

*PROJET
SCIENTIFIQUE ET
CULTUREL
2020-2025*

VOL. 2 – PROJET



Préambule	4
Introduction	5
I. DES PROJETS À COURT TERME POUR LE PATRIMOINE BATI ET PAYSAGER	7
I.A. La préservation et valorisation du Vestige	8
I.B. La porterie et la conciergerie	10
I.C. Le logis abbatial	12
I.D. Le logement de fonction, l'écurie et la grange sur la parcelle du logis	13
I.E. Les caves et celliers près du vestige	13
I.F. Le parc de H. Duchêne et la terrasse	14
I.G. La collection de Lapidaires	15
I.H. Les communs du 19 ^{ème}	16
II VALORISER L'OFFRE SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE ET LEUR MEDIATION	17
II.A Transmettre l'histoire du site	17
II.B Conforter le rayonnement culturel « JUMIEGES MUSE ETERNELLE »	18
II.C Donner plus de la place au spectacle vivant	19
II.D Des événements nationaux gratuits et manifestations culturelles départementales	20
II.E Organiser et mieux répartir l'offre de médiation	20
III. CONFORTER L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE DE L'ABBAYE DANS UNE INDENTITE « VALLEE DE LA SEINE »	21
III.A Un travail scientifique et culturel autour des éternels de Jumièges et l'histoire de l'ART	22
III.B Une collaboration confortée avec la métropole	22
III.C Un grand projet fédérateur à partir de JUMIEGES	23
III.D Les supports de commercialisation et promotion	23
IV. DES AJUSTEMENTS ORGANISATIONNELS	24
IV.A Horaires et ouverture du site / haute et basse saison	24
IV.B L'évolution des ressources humaines	24
IV.C Les tarifs et recettes prestations et billetterie	26
IV.D L'amélioration des recettes boutiques	26
V. DES PROJETS PLUS AUDACIEUX POUR LE PATRIMOINE BATI ET PAYSAGER	27
V.A Un centre d'interprétation de « JUMIEGES la muse éternelle » dans l'ensemble du site	27
V.B Un projet de parc contemporain pour lier JUMIEGES aux préoccupations environnementales d'aujourd'hui	28
V.C Des « petits » projets complémentaires pour continuer à rêver	28
Conclusion	
Annexe	

Préambule

Le statut de « monument historique » est une reconnaissance par la Nation de la valeur patrimoniale d'un bien. Cette protection implique une responsabilité partagée entre les propriétaires et la collectivité nationale au regard de sa conservation et de sa transmission aux générations à venir.

La question de la préservation du patrimoine architectural est apparue après la période révolutionnaire. Auparavant, les réemplois étaient banals, qui impliquaient bien souvent une destruction, fût-elle partielle, du monument d'origine. La loi de 1913 conforte la nécessité de protection et de connaissance de ce patrimoine et substitue l'intérêt public à l'intérêt historique ou artistique, ce qui d'une certaine manière l'autorise à porter atteinte au droit de propriété au regard de cet intérêt.

La charte de Venise, convention internationale dans laquelle la France est partie prenante, et qui constitue le texte fondateur de la restauration du patrimoine, s'applique aux monuments historiques.

L'article 9 de cette charte adoptée en 1965 est le suivant :

« La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse, sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps. La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument. »

L'évolution de l'abbaye de JUMIEGES pose cette question à savoir : rester dans l'emprise actuelle des bâtiments existants et le tracé d'un parc historique ou oser proposer de nouvelles architectures et paysages « de notre temps », pour mieux répondre à de nouveaux usages du site.

La rédaction de ce projet intervient après l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Le gouvernement a annoncé qu'il organiserait un concours international d'architectes portant sur la reconstruction de la flèche. Le projet retenu par l'Etat (propriétaire du bâtiment) décidera si la flèche de l'architecte Viollet-le-Duc sera reconstruite ou si elle sera remplacée par « un geste architectural contemporain ».

Cet exemple révèle bien que ce choix « d'oser le contemporain » relève d'un geste politique et d'une ambition financière forte qu'il faudra assumer dans une histoire sans fin ou presque.



Introduction

La place singulière de l'abbaye de Jumièges, en territoire rural, en fait un point d'orgue du paysage de la vallée de la Seine. Cette vallée est le support d'un imaginaire fort, bâti sur le rayonnement de ces abbayes bénédictines, sur le choc des invasions vikings, les liens étroits avec l'Angleterre de Guillaume le Conquérant et sur la naissance du tourisme au XIX^e et son goût pour le romantisme et le pittoresque.

Par sa force créative, depuis le VII^e siècle, elle est un patrimoine important de l'histoire de l'architecture et de l'art en général qui accueille plus de 88 000 visiteurs en 2018 dont environ 35 000 étrangers sur les traces de la « plus belle ruine de France ».

Ce site est particulièrement représentatif de la capacité des époques à prendre la matière historique et la transformer : du carolingien au roman, du gothique au néogothique, du religieux au romantisme, du monacal au mystique...Ce *continuum* est particulièrement incarné à Jumièges par les multiples relectures artistiques des mythes fondateurs de l'abbaye comme les énérvés de Jumièges ou celui du loup vert.

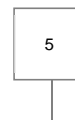
Cette filiation et cette « évolution » du patrimoine, que l'on observe dans la création artistique, n'est pas qu'une question de forme, de style ou de mode constructif. En effet, c'est avant tout un propos de sens et de projets pour une société à une époque, et le reflet des sentiments de cette époque que portaient les propriétaires des lieux : moines, vendeurs de matériaux et famille d'antiquaire...

Aujourd'hui, le Département de la Seine-Maritime propriétaire des lieux est en charge de la préservation, la transmission et l'accès de site aux publics les plus divers. Il est donc proposé d'agir prioritairement sur les enjeux de mise à niveau technique des bâtiments existants, en consolidant la sécurité et le confort des visiteurs et l'accès au public avec handicap. Il s'agit, à court et moyen terme, de consolider ses usages actuels.

Bien entendu, ces projets restent au service d'une offre patrimoniale qui doit affirmer sa singularité. Il est proposé d'affirmer le concept « Jumièges muse éternelle » et d'y rendre plus lisible et visible ce *continuum* entre l'histoire et la création contemporaine.



L'attractivité touristique et culturelle du site est également confortée par son appartenance à un territoire identitaire adapté aux séjours des visiteurs. Il s'agit parallèlement pour Jumièges de revendiquer sa place emblématique dans l'axe Seine.



L'ensemble de ces propositions doivent prendre corps dans une communication percutante.

Pour que tout cela puisse se réaliser au mieux, il convient d'ajuster l'organisation matérielle et humaine du site. En effet, la qualité et le professionnalisme des équipes est un outil très important dans l'attractivité d'un site touristique.

C'est l'ensemble de ces composantes qui font la notoriété d'un site.

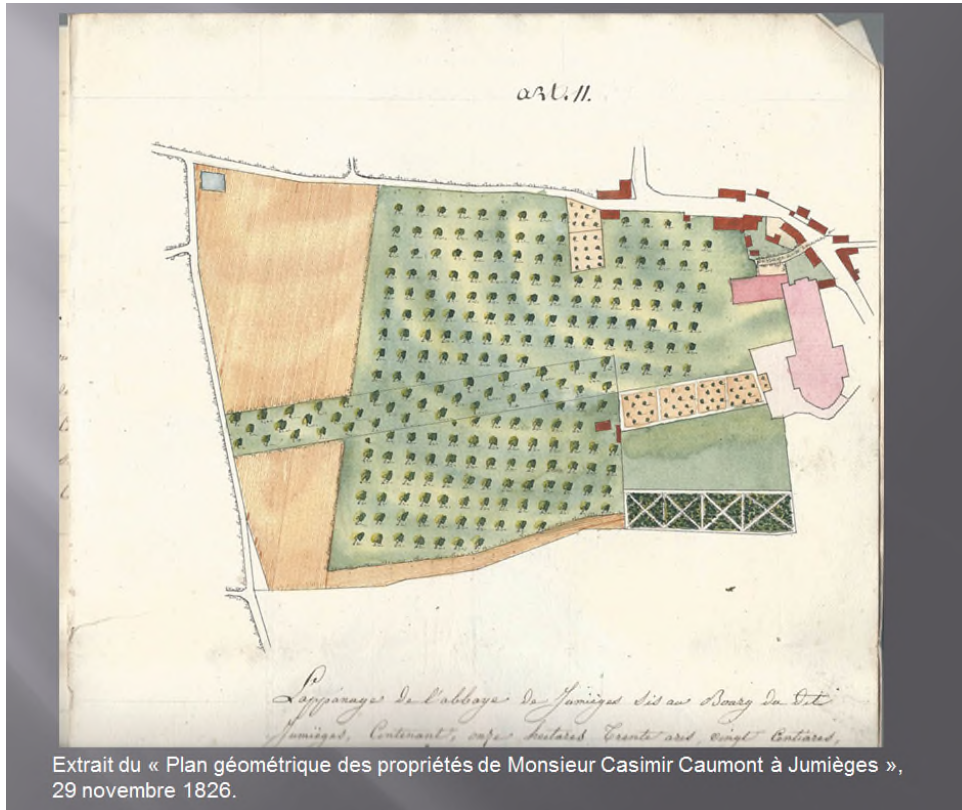
La trajectoire d'un site ne peut pas être que « raisonnable ». Comme le démontre la transformation de Jumièges, il ne s'agit pas de répondre uniquement à des préoccupations fonctionnelles. Aussi, la dernière partie esquisse de nouvelles ambitions ou audaces pour continuer à vivre et faire vivre l'esprit du lieu.



I. DES PROJETS À COURT TERME POUR LE PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER

Cette partie présente les propositions à mener sur les 5 à 7 prochaines années sur le bâti, dont certaines sont déjà esquissées dans le Plan Pluriannuel d'Investissement de la collectivité et qui restent conditionnées par le vote budgétaire annuel. L'enjeu principal étant, notamment, la prise en compte des handicaps, dont la mobilité, concomitairement aux exigences de sécurité et celles de préservation de l'environnement.

S'agissant de l'amélioration du parc et tenant compte du contexte de phasage sur le bâti, il semble complexe de prévoir un projet d'aménagement sur l'ensemble du site confié à une seule équipe. Qui plus est, cela ne reflèterait peut-être pas son histoire fait de superpositions.



La conception des aménagements répond à des enjeux et compétences très diverses : historique, archéologique, paysagère Aussi il est proposé de phaser ces aménagements en lien avec les opérations sur le bâti, en fonction des capacités budgétaires (CF en annexe le plan prévisionnel du phasage).

Les projets d'investissement à mener pour consolider les usages actuels sont importants. Aussi, il semble opportun de lier à ces projets certaines démarches scientifiques ainsi que des

actions de valorisation et des événementiels. Il est proposé de faire dialoguer les propositions scientifiques (expositions, archives...) et la création d'arts visuels ou vivants contemporains pour conforter ce concept de « Jumièges muse éternelle ». Les pistes de travail correspondantes ont donc volontairement été intégrées à ce chapitre projets d'investissement et sont matérialisées en bleu.

I.A. La préservation et valorisation du Vestige

En l'absence de toute muséographie, c'est avant tout la dimension « esthétique » du vestige qui est à l'origine de son engouement touristique et culturel, complétée par les visites guidées qui permettent de comprendre l'histoire du lieu à tout type de visiteurs et restent largement plébiscitées.



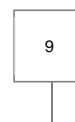
Octave TASSAERT daté de 1836 (vente aux enchères DROUOT 2019)

La ruine est le cœur de l'abbaye avec sa force et sa fragilité. Elle continue à émouvoir les visiteurs. Sa conservation reste un enjeu avec prochainement la dernière tranche de travaux importants sur l'église Notre Dame. Ce dernier chantier fait renaitre l'éternel débat sur le maintien en l'état de la ruine ou la reconstruction ou couvrement des vestiges pour conforter la conservation de l'architecture historique au risque d'estomper la force esthétique et romantique du site. Sa transformation éventuelle et le bouleversement définitif de son image romantique ne peuvent être décidés qu'à partir d'un projet majeur porté par la collectivité publique qui en a la charge.

- *Aussi tenant compte de l'urgence de restauration de l'édifice et le fait que les études préalables sont déjà menées, il semble souhaitable :*
 - *De prévoir à court terme une restauration dans la continuité des tranches précédentes visant à préserver au maximum la ruine en l'état.*
 - *De mettre en place un comité scientifique intégrant des historiens du Moyen Age, spécialistes de Jumièges, mais aussi un historien du XIX^e siècle et un historien des jardins et du paysage.*
- ❖ *Objectif : projet fin des travaux en 2021*
- *Il est proposé de prévoir une manifestation importante autour de la fin des travaux de consolidation du vestige et qui pourrait comprendre :*
 - *Une projection dans le site de toutes les représentations artistiques majeures du vestige, mélangeant gravures, peintures et photos anciennes et/ou une collaboration sur ce sujet avec un musée ou la direction des archives pour une exposition dans leurs lieux des œuvres réelles dans de bonnes conditions. Cette présentation nécessite un travail scientifique d'inventaire important.*
 - *La création d'un spectacle vivant d'envergure pour faire vivre les textes des personnalités qui ont raconté ces lieux en ruine (Commande à prévoir courant 2020). Si possible, cet événement pourrait coïncider avec une fête fantastique sur une journée et une soirée en 2021 avec également le projet autour de Flaubert « Saint Julien l'hospitalier » et qui ferait parti des personnages présents dans la création.*
 - *Ces moments seraient immortalisés dans des petits films, format « You tube », constituant les archives de demain.*

Les sols à l'intérieur du vestige ont été plus au moins remodelés dans le cadre des travaux sans projet précis. Ils sont parfois redressés partiellement. Un platelage bois a été mis en place dans l'axe de Notre Dame. Ces sols participent totalement à l'ambiance du vestige et accueillent à certains endroits des lapidaires. Comme évoqué précédemment, la question de l'accessibilité pour les personnes à mobilités réduites est un véritable enjeu. Bien entendu ce futur cheminement est aussi en lien avec les abords immédiats du site depuis son entrée dès la porterie.

- *Il est proposé d'intégrer le traitement intérieur des sols proches du vestige à un projet d'accessibilité et d'aménagement paysager s'agissant de :*
 - *La réalisation de circulation en un matériau stabilisé à la chaux évoquant par sa couleur les pavements initiaux de pierre de Caux et reprenant au maximum les tracés « architecturaux » de l'édifice (axe, pourtours du cloître...) en respectant les contraintes de pentes et en veillant aux questions des ruissellements.*



- L'engazonnement sur des espaces volontairement « chaotiques » et la plantation de quelques plantes « invasives » et « buissonnantes » à l'assaut de la ruine. Il est proposé de confier cette réalisation aux jardiniers du site impliqués dans leur entretien. Ce travail devra se faire en concertation et avec accord de la DRAC (MH et SRA) car cette proposition ne doit pas impacter la conservation de la ruine.
 - L'intégration dans les sols d'une signalétique discrète.
 - Le travail de réfection ou changement des éclairages en place répondant aux enjeux de mise en valeur nocturne du vestige et au cheminement sécurisé.
- ❖ **Objectif :** établissement du programme en 2020 pour la consultation d'une équipe avec paysagiste et une mission d'archéologue en 2021 pour fiabiliser le niveau de sols sensibles et convenir de leur conservation ou mise en valeur. Le périmètre serait celui de la visite du vestige depuis la porterie. S'agissant de l'aménagement devant les vestiges, il pourra s'appuyer sur les photos nombreuses du XIX^e siècle de la conception d'Henri Duchêne.



Exemple parc Chaumont sur Loire (allée et marquage dans le sol)

I.B. La porterie et la conciergerie

La porterie est depuis toujours un lieu stratégique pour l'accueil des publics. Elle représente historiquement le XIX^e siècle néogothique et romantique. Il convient de prévoir, dans un premier temps, la remise à niveau des fonctions nécessaires à la sécurité et au confort des publics.

- *IL est proposé d'améliorer le confort des usagers, l'ergonomie pour les salariés et la sécurité pour tous, en réaménageant l'espace boutique pour :*
 - Concevoir une nouvelle banque d'accueil centrale pouvant accueillir en même temps jusqu'à 3 collaborateurs et desservant un flux billetterie et boutique distinct.
 - Utiliser les deux portes l'une pour l'entrée vers le parc et l'autre pour la sortie en passant par la boutique avec un comptage et un contrôle d'accès nouvelle génération (prenant en compte notamment le paiement numérique sur téléphone)
 - Revoir l'agencement et le mobilier permettant la mise en valeur des produits et leur stockage à proximité.
 - Installer deux écrans, l'un pour l'affichage des tarifs et services et l'autre pour la valorisation des événements et expositions
 - Prévoir un système de télésurveillance avec enregistrement sur l'entrée.
 - Maintenir en l'état le salon rouge a priori en ajoutant une rampe pour se maintenir en descendant les marches et renoncer à rendre accessible cette pièce pour les personnes en fauteuil roulant. (si dérogation possible)

- *D'installer un dispositif de détecteur d'incendie dans le salon haut et les chambres alcôves au-dessus et qui, bien que vacantes et qui sont des lieux de charpente particulièrement sensibles.*

❖ *Objectif : conception 2020 et mise en service 2021*

Les contraintes actuelles de distribution des étages par la boutique compromettent l'usage des deux salons dont celui rénové et qui accueille tout au long de l'année les ateliers, les réunions internes, des locations à des tiers et très ponctuellement des expositions...

➤ *Il est donc proposé de lancer une étude de faisabilité pour consolider les pistes suivantes :*

- *Repositionner les sanitaires actuels du RDC qui ne sont pas aux normes et qui sont desservis de façon peu confortable par la boutique pour les installer dans le RDC de la conciergerie.*
- *Installer un nouvel escalier de 2 unités de passage et si possible un ascenseur dans l'ancien espace des sanitaires et les pièces de convivialité et vestiaire au-dessus. Prévoir une sortie directe dans la rue équipée d'un dispositif d'accès par code ou carte. Maintenir dans ces espaces deux sanitaires.*
- *Prévoir si besoin pour ce programme une extension à la place de l'ancienne serre dans l'esprit néogothique.*
- *Aménager en compensation d'une nouvelle salle de convivialité à l'étage également de la conciergerie avec le maintien d'un bureau/ loge.*

Localisation de l'extension et futur escalier et accès rue

(Différence de niveau sols extérieurs à prendre en compte)



- Prévoir en option l'installation d'un dispositif d'élévateur le long de l'escalier d'accès au salon haut qui permettrait de faciliter les manœuvres de stockage qui s'y organise actuellement, tout en facilitant une valorisation ultérieure de cette pièce.



Exemple musée du Louvre

- ❖ Objectif : étude de faisabilité en 2020, projet et travaux 2021 2022 mise en service 2023.

I.C Le logis abbatial

Le logis abbatial ouvert 6 à 8 mois l'année a été restauré de façon sommaire pour accueillir, aux côtés de quelques œuvres lapidaires remarquables, des expositions d'arts visuels principalement photographiques. Cette offre culturelle est donc un support pour faire vivre la création contemporaine et favoriser son accès à des publics avertis ou non. Ce lieu doit être amélioré pour mieux répondre à sa vocation et à son usage actuel.

- Une étude de faisabilité ayant déjà été faite, il est proposé d'adapter si besoin celle-ci aux moyens financiers mobilisables pour y prévoir dans l'ordre de priorité :
 - L'installation de sanitaires. Il est précisé que l'étude de faisabilité les prévoyait dans les écuries à proximité, mais il serait souhaitable de les localiser dans l'œuvre du logis pour préserver cet espace de stockage notamment ou dans une nouvelle construction.
 - La mise en place d'un nouvel escalier et un ascenseur pour desservir l'étage 1 et 2 afin de consolider une fréquentation de 49 personnes par niveau et permettre la valorisation ultérieure du deuxième étage sous charpente.
 - La mise en place d'une vidéo surveillance pour chaque pièce
 - Le changement des menuiseries avec un aspect identique à l'existant
 - La mise en place d'une régulation et contrôle du climat : chauffage, ventilation et hygrométrie pour répondre aux exigences de présentation d'œuvres artistiques et collections
 - La mise en place d'une signalétique intérieure esthétique et pérenne sur le nom ou la numérotation des salles.
 - L'installation d'une signalétique spécifique facilement modifiable sur bache pour les expositions sur le côté du logis
- ❖ Objectif : définition du programme et choix du maître d'œuvre 2020-2021
conception et validation : 1 an a minima avant consultation et travaux 24 mois environ.

L'accès au logis abbatial est difficile du fait de l'état du chemin et de sa pente. Toutefois l'esquisse de cheminements produite dans le cadre de l'ADAP ne semble pas en accord avec la dimension historique des cheminements du site.

- Dans l'attente d'une éventuelle intervention plus contemporaine qui serait réalisé « en superposition » de la trame historique il est proposé :
 - De modifier le revêtement des allées existantes le long de notre dame pour permettre le roulement de véhicules lourds et celui dans le sous-bois avec la même proposition de stabilisé à la chaux.
 - De créer 4 stationnements adaptés au handicap de mobilité, côté logis abbatial.
 - D'automatiser l'ouverture du portail côté logis, avec contrôle d'accès par visiophonie depuis la porterie et les logements des gardiens résidents.
 - De mettre en place un éclairage répondant aux enjeux de balisage et de mise en valeur du logis.
 - De revoir une signalétique pérenne au sol pour l'orientation vers le logis
 - De reprendre, à l'initiative des jardiniers du site, la Broderie de buis en Ilex Crenata non sensible à la maladie « pyrale » et en reprenant un dessin se rapprochant plus de ce qui existait du temps de Henri Duchêne.

- ❖ Objectif : Dans l'idéal, il serait souhaitable de prévoir ses travaux concomitamment à l'accessibilité dans le vestige avec la même équipe ou, a minima, de prévoir ces travaux dans le cadre d'une deuxième tranche.

I.D Le logement de fonction, l'écurie et la grange sur la parcelle du logis

À ce stade de la réflexion, il ne semble pas opportun de changer la destination du logement de fonction. L'écurie et ses garages constituent des rangements utiles pour le stockage définitif ou provisoire en lien avec les travaux. La grande grange est occupée par du lapidaire dont il conviendra de décider du devenir au-delà de son stockage. L'écurie a conservé l'essentiel de ses stalles, mais ne semble pas pouvoir conserver sa destination pour des haltes équestres malgré la présence d'un itinéraire à proximité.

- Tout en préservant une valorisation éventuelle ultérieure de ces locaux il est proposé :
 - De consolider les planchers et de l'escalier au-dessus de l'écurie
 - De rationaliser l'usage de l'écurie pour l'entrepôt du lapidaire qu'il conviendra de déplacer pendant les travaux au logis et maintenir une partie pour le matériel nécessaire au montage des expositions.

- ❖ Objectif : réaliser les travaux en amont de l'opération sur le logis ou avec la même équipe en prévoyant la mise en service de cette première tranche avant les travaux.

I.E Les caves et celliers près du vestige

Un premier réseau de caves et celliers existent avec un accès en façade des vestiges se prolongeant sous le cloître (actuellement éboulé en partie) puis accédant sous la terrasse (pépinières des chauves-souris). Ce premier réseau desservait latéralement les sous-sols de l'ancien dortoir partiellement comblé et / ou démoli et de légers affaissements apparaissent en surface. On peut noter également un autre affaissement un plus éloigné au sud du grand tilleul (puits ou cave.).



La reconnaissance de ses sous-sols sont stratégiques pour la sécurité des visiteurs, la circulation éventuelles de véhicules en surface (maintenance, événements, art environnemental). Elle est également utile dans l'hypothèse d'implantation d'arbres de substitution aux arbres remarquables vieillissants dont certains sont déjà implantés sur ces sous-sols.

- *Afin de pouvoir prendre la mesure des évolutions de ces sous-sol, remédier à leur dégradation et décider de l'implantation ultérieure de nouveaux arbres à grand développement il est proposé :*
 - *Le plus en amont possible, de mener une campagne de prospection géophysique de la totalité de cette zone et de la zone de la prairie afin de déterminer les suites à donner par rapport à la nature du sous-sol.*
 - *De faire une campagne de sondage et relevés sur les caves et cellier complétant l'étude Gilles Dehayes et de définir un programme éventuel de préservation ou de mise en valeur de l'existant.*
 - *De prévoir des sondages complémentaires en lien avec le projet de replantation d'arbres.*
 - *De proposer en option un travail complémentaire sur le mont Thabor avec recherches archéologiques sur la nature des plantations les plus anciennes et notamment l'arbre central historique (archéologie végétale)*
- ❖ *Objectif : lancé cette étude en 2021.*

I.F Le parc de H. Duchêne et la terrasse

S'agissant du parc de 13 ha, on ne peut que constater son « usure » depuis sa réécriture paysagère partielle par Henri Duchêne au XIX^e siècle avec la perte d'arbres remarquables au centre du parc. S'agissant des sous-bois, il a été décidé, depuis plusieurs années, la régénération naturelle qui permet le renouvellement. Subsistent sous les « traits » romantiques quelques éléments de son tracé historique : terrasses, allée Agnès Sorel, le mont Thabor. Ce parc accueille aujourd'hui des interventions artistiques environnementales qui inscrivent parfois durablement leurs empreintes.

- *Il est donc proposé de confier à un(e) paysagiste historien(ne) ou équipe réunissant ces deux compétences l'élaboration d'un projet afin :*
 - *De procéder à un plan de replantation pour renouveler progressivement les arbres remarquables du projet romantique de H Duchêne*
 - *De reconstituer l'allée Agnès Sorel*

- De convenir de l'évolution possible sur les plantations du mont Thabor qui posent des difficultés de conservation, avec une variante pouvant aller jusqu'à la renaissance du mont Thabor.
- D'étudier si ces projets peuvent relever d'actions participatives et/ou de démarches d'insertion (fouilles ou plantations)
- De prévoir la réfection des grandes allées dites de Duchêne de ce côté du parc avec un éclairage a minima pour le balisage et l'installation éventuelle d'éclairages pour valoriser des points singuliers du jardin.
- De compléter le mobilier de jardin

❖ *Objectif : lancer cette étude en 2021. Ce projet serait mené en superposition partielle du travail de fouilles archéologiques ci-dessus pour pouvoir faire des sondages ciblés en lien avec le projet de replantation ou de sondage sur la construction du mont Thabor.*

➤ *Il est proposé de valoriser localement le travail de recherches sur le paysage ancien et notamment :*

- *De construire à partir de ce travail une exposition itinérante sur l'œuvre de Henri Duchêne et son fils Achille, à réaliser conjointement avec les nombreux sites où ils ont œuvré et notamment : Chaumont sur Loire, Dampierre, Breteuil, Vaux le vicomte... Ce projet permettrait de construire une collaboration avec de nouveaux partenaires pouvant aboutir à une valorisation croisée de nos destinations. La recherche sur le travail d'Henri Duchêne à Jumièges serait une priorité en 2020.*
- *De lancer avec l'aide des Archives Départementales une collecte auprès des habitants de la Seine Maritime de tout document iconographique pris dans l'abbaye avant 1950, en espérant pouvoir collecter des clichés du XIX^e siècle.*
- *Cette réalisation pourrait être accompagnée d'un appel à projets sur sélection de 3 ou 4 candidats pour la réalisation d'un aménagement paysager contemporain sur les terrasses (pour ne pas choisir entre le médiéval et l'œuvre de Duchêne) et pouvoir ainsi intégrer la contrainte de faible entretien ultérieur de cet espace tenant compte des ressources humaines disponibles.*
- *De transformer le RDC de la boulangerie en lieu de suivi des projets avec panneaux pédagogiques et éventuellement vidéos interactives pour mobiliser du mécénat sur l'aménagement du parc. Cette proposition est conditionnée par un travail de réfection électrique a minima sur la boulangerie avec si possible dispositif de surveillance.*

I.G La collection de Lapidaires

La mise en valeur et leur conservation est un sujet majeur dans le projet d'évolution du site y compris pendant les phases de travaux. Les travaux vont nécessiter leur manipulation et déménagement et l'expérience récente sur Notre-Dame a montré la nécessité de leur porter un soin spécifique dans l'organisation du chantier.

➤ *Il est donc proposé :*

- *Le principe de maintenir les pièces sur le sol du vestige et dans le logis après travaux*



- S'agissant des pièces du logis, pour les plus fragiles et surtout « déménageables », de procéder à leur inventaire et remisage a priori dans le dépôt cathédrale et de prévoir à cette occasion leur numérisation 3D. Pour les plus grosses pièces (fixées aux murs ou au sol) elles seraient a priori protégées sur place et également numérisées.
- S'agissant des pièces dans le vestige, il conviendrait de prévoir dans le cadre d'un travail confié à un archéologue/architecte/médiéviste :
 - o En amont du chantier : un inventaire et état des lieux
 - o Pendant la phase de conception du projet : l'élaboration d'une proposition de relocalisation dans le vestige en fonction de la cohérence avec l'architecture du lieu et des projets de cheminements
 - o Avant travaux, le nettoyage et ou la consolidation des pièces, leurs numérisations et protection en fonction du chantier
 - o La prescription et surveillance pour la remise en place des lapidaires.
- La question devra être étudiée de l'opportunité d'achat ou de location d'un chariot élévateur pour la manipulation des lapidaires et leur remisage dans le dépôt « cathédrale » ou autre endroit.

I.H Les communs du XIX^e siècle

À ce stade de la réflexion, il ne semble pas opportun de changer la destination du logement de fonction situé dans le commun. Il existait à l'étage un autre logement à l'étage avec un escalier aujourd'hui disparu. Il n'est pas proposé de valoriser cette surface dans cette phase de projet.

- Afin d'éloigner les visiteurs et maintenir l'intimité nécessaire sur les temps de repos du personnel vivant sur place, il est proposé :
 - D'aménager une parcelle privative (si accord DRAC ces travaux pourraient être conçus en interne)
 - D'aménager également un petit jardin privatif « bouquetier » devant les locaux des jardiniers pour le fleurissement de l'accueil et manifestations
 - De réaménager le RDC du logement valorisable par cette privatisation
 - D'installer une ouverture automatique du portail à cet endroit avec contrôle d'accès depuis la porterie et les logements de gardien.

Par ailleurs les locaux à usage des jardiniers sont peu fonctionnels et vétustes.

- Aussi il est proposé pour améliorer leurs conditions de travail de :
 - Ré-agencer totalement les vestiaires-douche à neuf
 - Revoir l'agencement des locaux de matériel et consolider les plafonds vétustes
 - Aménager si possible un petit atelier pour notamment l'entretien du mobilier de jardin et autres bricolage en hiver.
- ❖ Objectif : étude en 2020 et travaux en 2021

II VALORISER L'OFFRE SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE ET LEUR MEDIATION

Comme présentée dans le diagnostic, l'offre est aujourd'hui très diversifiée à l'initiative de nombreux intervenants. Aussi, s'agissant des 5 prochaines années il est proposé de construire un trait commun suffisamment lisible autour du Concept « Jumièges muse éternelle » et de mettre en place de le travail scientifique complémentaire comme base d'un éventuel travail de réécriture du site plus ambitieux.

II.A Transmettre l'histoire du site

De façon simplifiée l'histoire de Jumièges raconte les principaux moments choisis suivants :

- L'abbaye des premières fondations chrétiennes, normandes et bénédictines « rurales » au VII^e siècle avec Saint-Georges et Saint-Wandrille et son développement à l'époque carolingienne jusqu'à l'invasion des vikings et la destruction presque intégrale du site, ainsi que les légendes qui participent encore à sa « réputation » : les énévres et le loup vert...
- L'abbaye romane et son architecture grandiose innovante, consacrée par Guillaume-le-Conquérant confortant le lien fort entre pouvoir royal et religion sur la route de la Seine entre Rouen et l'Angleterre, dont rend compte également la vitalité du scriptorium et les 360 manuscrits conservés à la bibliothèque patrimoniale de la ville de Rouen.
- La force créative de l'abbaye de l'époque gothique à la Renaissance, époque d'intense rayonnement spirituel et artistique, troublée par la guerre de 100 ans et qui prend fin par la victoire de Charles VII et la mort « mythique » d'Agnès Sorel aux portes de l'abbaye.
- L'époque de déclin de l'abbaye sous régime de la commende durant lequel les abbés sont nommés par le roi et son relèvement par la congrégation de Saint-Maur de la fin XVII^e siècle jusqu'à la Révolution.
- Le nouveau lieu laïque après la Révolution, d'abord carrière de pierres, puis ruine romantique devenu lieu néogothique de la famille Lepel-Cointet avec la venue de Taylor et Nodier, Turner, Victor Hugo, Georges Sand...
- Un patrimoine transmis à la puissance publique pour préservation et valorisation : État puis Département.

Le travail des historiens et archéologues chercheurs est une matière indispensable pour fiabiliser et approfondir la connaissance du site. Elle permet également d'inscrire le lieu dans des parutions qui promeuvent le site et l'inscrivent pour les générations futures.

- *Il est proposé de soutenir au mieux la réalisation ou la transmission des études produites, par :*
 - *Leur diffusion sous forme d'expositions ou ouvrages de vulgarisation, dans ou en dehors du site*
 - *La mise en place de conférences « grand public » si possible filmées sur site*
 - *La valorisation de la présence des chercheurs à certains colloques*
 - *L'accompagnement ponctuel de travaux de doctorat impliquant le site ou en commandant certaines études archéologiques.*
 - *D'étudier l'éventuelle formalisation de collaboration avec des universités*
- ❖ *Objectif : selon les opportunités et les moyens humains disponibles pour y consacrer du temps.*



La médiation de l'histoire du site est principalement transmise par les visites commentées assurées par 3 surveillants conférenciers ou médiateurs titulaires avec l'appui annuel de saisonniers qu'ils forment sur site.

- *Il est proposé de mener un programme de collecte et de résumé à partir des nombreux ouvrages et recherches scientifiques faites sur le site en associant les agents du site*
 - *Mettre en place une veille sur les connaissances nouvelles en lien avec ses époques, en lien avec les archives avec une base de données dédiée.*
 - *Organiser et filmer à leur attention mais aussi pour le site de l'abbaye les conférences de chercheurs.*
 - *Fabriquer avec eux une bande dessinée pédagogique pour les enfants sur Jumièges en profitant des compétences graphiques de deux collaborateurs.*
 - *Les former régulièrement à la médiation de l'histoire*
- ❖ *Objectif : en fonction des partenariats possibles et au fil de l'eau selon les disponibilités des collaborateurs en basse saison*

L'application JUMIEGES 3D permet de façon encore très novatrice de voir le site avant démolition et de conforter dans la conscience du visiteur l'importance qu'avait l'Abbaye et l'ampleur des démolitions. La multiplication de ce type de démonstration risque de périmiser l'application sans pour autant remettre en question l'intérêt de ce type d'outil complémentaire au propos du conférencier.

- *Aussi il est proposé de continuer à faire vivre cette application et d'ajouter sur les tablettes de nouvelles applications immersives (à consulter en comparaison avec le site actuelle), il pourrait s'agir dans ses 5 années de prévoir :*
 - *Une application pour visualiser les œuvres artistiques majeures du vestige en superposition de l'état actuel (CF la proposition d'inventaire ci-dessus)*
 - *Une application pour comparer le site actuel aux photos d'archives d'avant 1950*
- ❖ *Objectif : en fonction des budgets disponibles*

II.B Conforter le rayonnement culturel « JUMIEGES MUSE ETERNELLE »

Ce rayonnement est indissociable d'une programmation qualitative ambitieuse.

Afin d'articuler plus fortement la création contemporaine avec le patrimoine, il est proposé de s'orienter prioritairement sur la présentation de projets artistiques s'appuyant en tout ou partie sur une production en lien direct avec l'histoire du site et son patrimoine à la façon de Ange Leccia par exemple en 2019 ou Benjamin Deroche en 2020.

S'agissant d'opération « clef en main », il est proposé de convenir d'une procédure de choix concerté sur l'adéquation du travail avec l'imaginaire et la force du site : romantique, fantastique, ruine, architecture... et de choisir un vrai propos contemporain.

La direction générale en charge de la culture a confirmé sa volonté de conforter le logis abbatial comme lieu majeur d'expositions photographiques.

S'agissant de l'art environnemental, il cherche son ressourcement. En effet, aujourd'hui de nombreux lieux patrimoniaux proposent de l'art environnemental. Les propositions se



banalisent en fonction de modes ou de séraills, et l'on retrouve le même artiste et parfois la même œuvre d'un lieu à l'autre.

- *Aussi, il est proposé*
 - *De faire une pause sur ce travail d'art environnemental pour prioriser les aménagements et créations paysagères présentées ci-avant notamment un jardin pérenne sur les terrasses.*
 - *De construire un programme de valorisation de l'ensemble des jardins du Département pour favoriser un parcours et mettre en valeur des événements forts bien répartis dans l'agenda.*

❖ *Objectif : reprise éventuelle en 2025*

Afin de faciliter l'inscription de la programmation dans les plannings culturels et outils de promotions et, tenant compte des contraintes juridiques pour le recrutement de collaborateurs saisonniers, il semble important de mieux structurer l'offre au logis.

- *Aussi il est proposé de continuer à organiser dans le logis :*
 - *Une grande exposition photographique dite « majeure » sur une période fixe du 1^{er} juillet au 30 Septembre (3 mois)*
 - *Un second projet plus évolutif pouvant mélanger les arts visuels du 1^{er} avril au 15 juin (2,5 mois)*

Afin d'anticiper la fermeture du logis pour travaux, il est proposé d'organiser une transition vers la porterie ou d'autres espaces à conquérir.

- *En cohérence avec le travail prévu sur les images d'archives et pour ne pas faire concurrence à la destination photo du logis il est proposé :*
 - *De prévoir des expositions à la porterie avec éventuellement quelques œuvres installées dans le parc en lien avec le travail d'estampes (comme proposé en 2020) ou en dialogue direct avec les autres chantiers ci avant : art à partir de la craie par exemple....*

❖ *Objectif : en fonction des travaux du logis*

II.C Donner plus de la place au spectacle vivant

Là encore, il est souhaitable de favoriser des créations ou représentations en lien avec l'histoire du site même si les intempéries ont souvent un effet néfaste sur la réussite de ces moments.





➤ Il est proposé de :

- Poursuivre le partenariat avec le festival les musicales de Normandie pour des concerts et d'en prévoir d'autres, notamment dans le cadre des manifestations récurrentes en ciblant différents types de publics.
- De construire une feuille de route partagée avec « Terres de paroles » pour les prochaines éditions en confortant l'ancrage thématique dans le site.
- De créer annuellement une grande manifestation « fantastique » sur un weekend a priori le dernier d'Aout et garder cette identité spécifique pour Jumièges par rapport aux autres sites du Département :
 - o Spectacles déambulatoires façon théâtre de rue avec une nocturne
 - o Spectacles animaliers « merveilleux et/ou inquiétants » : loups, rapaces, chevaux ... en concertation avec Clères pour garantir le respect animal.
 - o Troupes ou figurants nombreux costumés dans l'esprit de l'histoire : Steampunk, héroïc fantasy ...
 - o Propositions « circassiennes »

II.D Des évènements nationaux gratuits et manifestations culturelles départementales

S'agissant de ces manifestations récurrentes : Pierres en lumières, les journées du patrimoine, les rendez-vous au jardin, escape game..., ils doivent permettre d'aller à la rencontre d'un nouveau public.

➤ Aussi, il est proposé :

- De construire des moments concertés entre sites pour une cohérence et une complémentarité de programmes, en favorisant un parcours entre deux sites par exemple.

II.E Organiser et mieux répartir l'offre de médiation

Ces évolutions relèvent d'un travail transversal de fond avec la cellule concernée et l'équipe du site de l'abbaye.

Le site offrant peu de possibilité d'activités à l'abri, contrairement aux musées, et sa fréquentation par des scolaires est donc fortement concentrée principalement sur mai juin avec beaucoup de classes de 5^e.



- *Aussi, il est proposé de :*
 - *Développer une offre pour les petites sections*
 - *Conforter les partenariats avec les écoles de proximité*
 - *Proposer des jeux artistiques et pédagogiques en autonomie*
 - *Construire de nouvelles offres après l'aménagement du logis abbatial*

La plus grande visibilité de la dimension culturelle de Jumièges doit également permettre de conforter son attractivité dans le tourisme culturel

- *Dans la perspective d'amélioration de la porterie il est proposé de :*
 - *Mettre en place un programme d'ateliers et de médiations pour les adultes en basse saison (comité d'entreprise, Gites de groupes, créneau récurrents le samedi matin de 10 h à 12 h d'octobre à mars).*
- *Dans le prolongement du travail sur l'aménagement du parc il est proposé de :*
 - *Mettre en place des visites thématiques sur son histoire.*
 - *De prévoir ponctuellement des prestations orientées sur la flore et la faune du parc.*

III. CONFORTER L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE DE L'ABBAYE DANS UNE INDENTITE « VALLEE DE LA SEINE »

Si le mythe des énérvés de Jumièges est encore si vivant, c'est qu'il est le récit symbolique de la naissance de Jumièges au gré du fleuve mythique qu'est la Seine. Aujourd'hui, le fleuve touristique reprend de la vigueur estompant le fleuve industriel.

Bien entendu l'existence de la Seine dépasse ce mythe pour intégrer d'autres imaginaires : viking, paysage, pittoresque ...

Cette destination Seine se concrétise par la venue à Jumièges de nombreux croisiéristes, qui stationnent à Duclair ou Caudebec en Caux, mais aussi de la venue de randonneurs, cyclistes ou promeneurs qui suivent leur inspiration le long du fleuve, de la route des fruits, des chaumières et abbayes et périodiquement de grande manifestations comme l'Armada ou Normandie Impressionniste.

L'inclusion de Jumièges dans ces territoires touristiques et culturels dépend principalement de l'office de tourisme de Rouen Tourisme avec nécessairement des propositions de plus en plus concurrentielles vers Rouen-centre. Pour que les offres soient complémentaires, il faut sans doute dépasser la cible du court séjour Normand et se donner les moyens de construire des grands projets touristiques et culturels susceptibles de déclencher un séjour comme le festival de la Rochelle, les folles journées de Nantes ...

Jumièges pourrait être l'épicentre d'un projet identitaire faisant rayonner un territoire de proximité dans la vallée de la Seine à la façon du domaine royal qui a été confié à Saint Philibert par la reine Bathilde et le roi Clovis II.



III.A Un travail scientifique et culturel autour des *Énergés de Jumièges* et l'histoire de l'art.

La force identitaire de Jumièges autour de ce mythe pourrait être un moyen de conforter la plus belle ruine de France comme « muse éternelle ». Si le projet récent « lumières nordiques » en lien avec le Musée des Beaux-Arts de Rouen a esquissé cette volonté en faisant un lien avec le tableau des énergés et une photographe Annica Karlsson Rixon. On peut regretter que ce projet ait été fugace et sans doute pas assez médiatisé à l'échelle nationale et internationale.

Il pourrait s'agir notamment de tenter de donner un élan international à ce mythe qui résonne avec de nombreux enjeux contemporains.

- *Aussi il est proposé de :*
 - *De constituer un inventaire de l'ensemble des œuvres produites autour de ce mythe et d'en faire une banque de données consultable sur le site internet de l'abbaye sous forme de page pédagogique à la manière d'un inventaire.*
 - *De mettre en place des collaborations avec de nombreux pays qui exposent tout ou partie de ces œuvres en permettant à chaque fois de mieux faire rayonner depuis ces sites l'abbaye : musée Salvador Dali, Sydney... Au gré de ces rencontres, il pourrait être envisagé la production d'un ouvrage ou des expositions communes... Ce travail pourrait se faire en concertation avec le Musée des Beaux-Arts de Rouen.*
 - *Par ailleurs, comme l'a démontré en 2019 le site lors du travail d'Ange Leccia en 2019, le Département pourrait continuer à soutenir des productions artistiques sur ce mythe dans le cadre d'art visuel ou autres.*
 - *Ce travail donnerait lieu à la constitution d'un dossier d'archives en ligne et à sa promotion régulière sur des « morceaux choisis » dans le site de l'abbaye.*
- ❖ *Objectif : objectif valorisation de l'inventaire et premières collaboration en 2024-2025*

III.B Une collaboration confortée avec la métropole

L'offre touristique, sportive et culturelle dans la boucle de Jumièges est riche avec son golf et sa base de loisirs, son camping 4 étoiles, son hôtel spa, ses restaurants... Il est proposé de prévoir une concertation avec la Métropole Rouen Normandie, son office de tourisme et en partenariat avec SMA, un programme d'actions sur 3 à 5 ans.

- *Il s'agirait d'améliorer la place de l'Abbaye de Jumièges dans l'offre de la Métropole Rouen Normandie notamment dans le cadre d'aménagements ou de collaborations relevant de sa compétence :*
 - *L'augmentation la mise en place d'une ligne de bus régulière sur la haute saison toute la semaine.*
 - *La réalisation d'un garage à vélo sécurisé à proximité du site (minimum 20 places)*
 - *L'aménagement éventuel d'un embarcadère à Jumièges.*
 - *Le fait de conforter l'inclusion de Jumièges dans une rubrique « tourisme culturel Métropole » qui existe de façon informelle notamment à travers des projets ponctuels (JACO), en association notamment le Centre d'art contemporain de la*

MATMUT, Saint-Georges de Boscherville, le SHED, l'offre ROUEN... à créer dans le site internet de la métropole et de SMA...

❖ Objectif : contractualisation 2022

III.C Un grand projet fédérateur à partir de JUMIEGES

Au-delà du territoire de la Métropole, de nombreux partenaires et thématiques, dans lesquelles s'inscrit l'abbaye, permettent la construction de réseaux de collaboration avec des associations (Abbayes de Normandie, Les jardins et parcs remarquables, Routes des écrivains, Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine), des festivals (Musicales de Normandie, Terres de Paroles). Dans les faits, le temps manque pour construire des projets communs solides dans lesquels l'abbaye prend toute sa place, malgré quelques ébauches comme le FRAC en Abbayes en 2019. Bien entendu nous pourrions nous saisir d'éventuelles opportunités.

Aussi au-delà de ces opportunités, il s'agirait de construire un évènement culturel identitaire fort sur l'axe Seine dans lequel les abbayes de Jumièges et Saint-Georges notamment auraient une place de choix, incarnant les territoires ruraux du bord de Seine. Il conviendrait de créer une offre associant de façon ludique et savante : culture, histoire, patrimoine, science, terroir, artisanat, environnement, paysage ... L'objectif serait de travailler avec l'ensemble de la filière touristique sur un territoire pouvant correspondre à un séjour d'une semaine, autour d'un parcours. L'enjeu est aussi d'apprendre de cette concertation les besoins et initiatives des uns et des autres pour agir sur l'attractivité de ce territoire plus efficacement.

- *Il est proposé de concevoir sur le mois d'avril un évènement territorial à partir de la Pierre de Caux (lieux, usages...) pour :*
 - *Faire rayonner un parcours de visites et d'animations partant de l'abbaye de Jumièges*
 - *Illustrer la présence du « Caux » à Jumièges dans sa diversité : lapidaires, vestiges, chauve-souris, faunes et flores spécifiques, cueillette et gastronomie...*
 - *Associer aux alentours les nombreux savoir-faire liés à la craie : chaulage des arbres, l'amendement des sols, fours à chaux (existant de l'autre côté du bac de Jumièges), enduits et peintures à la chaux, habitat troglodyte et érémitique...*
 - *Prévoir des œuvres environnementales à l'extérieur du site*

Ce projet pourrait être piloté par le Département ou par SMA.

❖ Objectif : Concertation pour élaboration du projet 2020-2021 et lancement du festival en 2022

III.D Les supports de commercialisation et promotion

Si le projet de service souhaite conforter les outils communs de promotion, force est de constater qu'il est important d'avoir également des supports propres ou des stratégies ciblées en fonction de l'offre de tel ou tel site. S'agissant de Jumièges, il convient d'accroître la visibilité nationale ou internationale sur le volet culturel, dont la photographie.

- *Il est proposé à ce titre:*
 - *De mobiliser annuellement un ou des attachés de presse sur des gros évènements ou exposition sur le site ou sur plusieurs sites sur des thématique commune (exposition photo, art environnemental, spectacle....)*



- De poursuivre le mécénat sur la dimension culturelle en veillant à faire le lien avec la dimension patrimoine des projets
- De s'inscrire dans le guide « RN 13 » qui valorise l'ensemble des manifestations d'art contemporain localement

Par ailleurs il est important de développer la communication instantanée sur les réseaux sociaux et les nouveaux créneaux de glanages des informations des jeunes publics.

- Il est proposé à ce titre:
 - De former les collaborateurs du site à la publication sur twitter, facebook et Instagram en définissant une ligne éditoriale spécifique en prévoyant des séquences cultures /humour-histoire/contemporain
 - De mettre en place l'observation sur le positionnement du site dans la toile en cherchant les façons d'accroître leur visibilité
 - De construire des partenariats avec les gîtes et hébergements pour le relais de notre promotion sur leurs propres sites internet.
 - De créer des petits formats ludiques sur les événements et expositions...

IV. DES AJUSTEMENTS ORGANISATIONNELS

Il a été précisé en préambule de l'étude que ces projets seraient menés à moyens constants en termes de ressources humaines. La mise en œuvre de ces projets nécessite une implication des équipes.

IV.A Horaires et ouverture du site / haute et basse saison

Il semble indispensable de préserver un temps où tous les collaborateurs seraient disponibles pour travailler en équipe ou se former, *a minima*, ½ journée par semaine.

- Aussi, il est proposé :
 - De fermer le site pour les visiteurs individuels (pas les groupes) le lundi matin a priori, avec une ouverture à 14 H en construisant un planning de présence de tous les collaborateurs ou a minima 1 fois sur 2 sur cette demi-journée.
 - De faire évoluer les horaires d'ouverture au public en tenant compte des expositions et du tarif haute saison et en rationalisant les plannings de façon simple, sans ajustement annuel liés au positionnement des weekends :
 - o 9h30-17h30 du 1^{er} Octobre au 31 mars et tarif basse saison (maintien de l'ouverture plus tôt pour les groupes avec surcout et récupération pour les agents)
 - o 9H30-18 H30 du 1^{er} avril au 30 Septembre et tarif haute saison en lien avec les expositions au logis.
 - o Organiser les renforts saisonniers du logis sur 6 mois avec leurs congés « obligatoires » pendant le montage expo du 1^{er} au 15 juin

IV.B L'évolution des ressources humaines

L'équipe permanente de Jumièges (hors jardin) constituée de 9 agents : 6 agents de catégorie C, 2 B et 1 A. Un collaborateur de catégorie C est à 60 % et la direction du site de catégorie A partageant son temps de travail avec Saint-Georges de Boscherville y fait environ un 60 %. L'ensemble représente donc 8,2 ETP. Cette organisation est complétée avec 6 mois environ



+ 2 mois Juillet Aout pour la surveillance et les visites et 4 mois d'appui boutique-billettique soit l'équivalent sur l'ensemble de + 1 ETP. Ce qui porte l'effectif annuel à 9,2 ETP.

Il est proposé dans le projet d'améliorer les dispositifs de paiement et de contrôle d'accès. Par ailleurs l'outil DN gestion devrait évoluer pour simplifier le prépaiement dématérialisé, la commande et facturation.

- *Dans cette perspective et tenant compte de l'hypothèse de départ à la retraite de 4 collaborateurs dans les 5 ans, il est proposé de redistribuer les 9.2 TP de la façon suivante :*
 - *De mettre à niveau en participation avec l'ensemble des équipes avec l'appui de la cellule rattachée à la direction le registre de sécurité en hiver 2020*
 - *De maintenir l'effectif boutique billettique à 4 temps plein et qui seraient tous « régisseurs ou sous régisseurs dépenses et recettes ». De prévoir 3 mois d'appuis de ces postes notamment pour les congés du (15 juin au 15 septembre) et supprimer le poste mixte actuel administratif et boutique.*
 - *De porter le nombre de surveillants médiateurs à 4 temps pleins avec 3 mois d'appuis (15 juin au 15 septembre).*
 - *D'orienter si possible ce 4ème poste pour disposer d'une expérience dans l'organisation de manifestation grand public et de mission de petites régies*
 - *1 médiateur sur 2 par équipe de weekend serait également formé pour être agent de guichet occasionnel afin de contribuer à la continuité de service.*
 - *De maintenir le logement de gardien pour deux salariés*
 - *De former 2 personnes dans chaque équipe du weekend aux questions de sécurité et aux premiers secours.*
 - *De maintenir un poste d'encadrement à 60 % soit 3 jours / semaine*
 - *De rester ouvert le 1^{er} mai*

Si cette organisation est moins confortable pour les congés de Printemps, de Noël et d'hiver, elle permet de conforter un équilibre de weekend de 4 personnes sur le site tout au long de l'année et offre un renfort utile en médiation pour les nouvelles activités. La règle du jeu serait l'impossibilité de poser des weekends, hors des 3 mois d'été, avec un assouplissement pour des « trocs » entre collaborateurs à formaliser dans une évolution du règlement actuel des deux weekends de suite travaillés.

Les nouveaux horaires ci-dessus nécessitent de procéder à une refonte des cycles de travail des équipes qui devront faire l'objet d'une négociation dans l'esprit gagnant pour les salariés et pour les conditions d'accueil des visiteurs.

- *Il est donc proposé d'étudier les évolutions suivantes :*
 - *Ramener la coupure du midi à 1h avec des créneaux fixes pour déjeuner de 11h30 -12h30 ; 12h30-13h30 ; 13h30-14h30.*
 - *Établir en concertation avec les équipes, hors weekend, un échelonnement des horaires avec ½ heure variable à l'ouverture ou la fermeture pour rétablir le même volume horaire annuel (actuellement amplitude 7h36 haute saison et 6H36 basse saison)*
 - *S'agissant du weekend, porter le temps de travail journalier à 8h en haute saison. On peut noter que sur un effectif de 4 personnes dans le site il y aura un créneau d'1h de service ou il y aura seulement un agent au comptoir et 1 pour la surveillance extérieure.*

S'agissant de l'organisation et l'effectif pour l'entretien du jardin il sera nécessaire de réfléchir plus globalement, en fonction de l'ambition du projet.



IV.C Les tarifs et recettes (prestations et billetterie).

Tenant compte de la récente évolution des tarifs en 2019, il conviendra d'effectuer une évaluation collective avant d'éventuels ajustements concertés au niveau du service.

- Dans cette perspective il est proposé les pistes suivantes :
 - Appliquer un tarif pour le scolaires par enfant et par prestation de 1h30 maxi exemple (1,5 € pour visite, ateliers, chasse aux trésors à la place du forfait atelier...). Gratuité maintenue si visite libre.
 - De préciser, pour les mariages, les conditions de location d'espaces avec la mise en place d'un règlement commun entre les sites.
 - De faire une expérimentation sur une année de mise en place d'un chapiteau qualitatif non chauffé de 100 à 120 places (location sur avril mai juin) et qui serait loué pour différents usages dont les mariages, mais aussi les Comités d'Entreprises par exemple et pouvant servir aux scolaires. Il serait localisé dans le près du côté de l'allée Agnès Sorel
 - La mise aux normes du salon de la porterie permettra à terme sa location en quasi autonomie grâce à un accès direct sur la rue...



IV.D L'amélioration des recettes boutiques

La modernisation de la boutique sera favorable à son attractivité. Il semble souhaitable de poursuivre le travail de recentrage des produits au plus près des thématiques phares du site.

- Dans cette perspective il est proposé les pistes suivantes :
 - Rechercher des produits à dimension humoristique ou poétique en lien avec la destination fantastique
 - Créer un graphisme abbaye qualitatif déclinable sur différents supports (magnets, tapis de souris, stylos, arts de la table, sac tissus...)
 - Prévoir des produits dérivés pour les expositions au-delà des catalogues : cartes postales, posters...

V. DES PROJETS PLUS AUDACIEUX POUR LE PATRIMOINE BATI ET PAYSAGER

Pour emmener plus loin le concept de « Jumièges muse éternelle » et accroître de façon significative son attractivité, il pourrait être envisagé d'aller plus loin dans la transformation du site. Les projets proposés nécessiteraient une étude de marché plus précise et surtout la mise en place d'une démarche de projet partagé organisé à partir des 3 niveaux suivants :

- Un comité de pilotage permettrait d'associer au côté des élus du Département et de la DRAC, les financeurs publics ou privés volontaires : Région Normandie, Matmut... pour choisir les grandes priorités en fonction des moyens financiers mobilisables et aussi pour construire une volonté commune suffisamment forte pour le rendre accessible.
- Un comité scientifique revu par rapport à celui existant pour intégrer notamment des historiens de l'art du XIX^e siècle et des jardins
- Un comité technique pour consolider au fur et à mesure la faisabilité d'un projet intégrant : services aux publics, conservation, programmation architecturale, commercialisation, ressources humaines...

Il s'agit ci-dessous de tracer des pistes pour illustrer les chemins possibles et donner envie de rêver encore Jumièges.

V.A Un centre d'interprétation de « Jumièges la muse éternelle » dans l'ensemble du site

Le projet dans sa version la plus ambitieuse consisterait à aménager « trois lieux » pour raconter l'histoire de l'abbaye à partir d'œuvres d'arts historiques qui dialogueraient avec des œuvres contemporaines pérennes ou provisoires.

- *Le logis incarnerait l'histoire de l'abbaye d'avant la Révolution et serait transformé de la façon suivante :*
 - *Le RDC serait dédié à l'histoire de l'abbaye jusqu'à la révolution à partir d'œuvres emblématiques des époques de son histoire avant la révolution : lapidaire, plans et gravures d'architecture, manuscrits en s'appuyant sur une muséographie numérique immersive notamment.*
 - *Le premier étage accueillerait des expositions renouvelées tous les 3 à 5 ans présentant des œuvres historiques en dialogue avec des œuvres d'art plus récentes ou contemporaines notamment en lien avec les mythes fondateurs. Une part importante serait faite sur le processus de création et de continuum entre les œuvres.*
 - *L'étage sous combles pourrait recevoir un ou des artistes de renom...*
- *La porterie incarnerait l'abbaye du XIX^e siècle avec ses antiquaires et ses artistes voyageurs*
 - *Le salon Haut ferait revivre là encore dans une scénographie immersive, les réceptions à la façon de la famille Lepel-Cointet racontant sa découverte du site sur l'ouvrage Voyage pittoresque à feuilleter virtuellement, citant des textes poétiques sur le vestige.*
 - *Le salon bas continuerait à accueillir différentes activités mais ses murs pourraient recevoir parallèlement des expositions temporaires en lien avec l'esprit du XIX^e siècle alternant ou mélangeant archives et créations contemporaines.*
- *Les caves et celliers aménagés incarneraient les heures sombres du démantèlement*



- Certaines pièces lapidaires seraient mises en valeur dans un cheminement depuis l'entrée des celliers sur la façade
- Le sous-sol des caves du dortoir seraient aménagés et préservés par une toiture végétalisée pour servir une muséographie des lapidaires et le récit de leur voyage improbable : marches d'escaliers, château en Angleterre... là aussi il pourrait être prévu d'installer des créations contemporaines en lien avec ce « chaos des pierres ».

V.B Un projet de parc contemporain pour lier JUMIEGES aux préoccupations environnementales d'aujourd'hui

Il s'agirait de faire un concours avec de grands paysagistes pour la création d'un nouveau parc sur le 5 ha environ, côté allée Agnès Sorel. En effet on sait peu de chose sur son usage ancien et celui-ci est peu valorisé. Il s'agirait d'y proposer un centre d'interprétation de la place de l'environnement naturel dans la vie du territoire et comment tout cela fabrique un paysage. Serait inclus dans ce travail, un propos contemporain sur la préservation de l'environnement pour tout public et principalement pour les jeunes générations avec une dimension ludique.

- Quelques pistes possibles pour illustrer le programme :
 - Une ossature pour raconter les végétaux nourriciers ou utiles au travail des hommes du territoire de la vallée de la Seine passés ou présents : fruitiers, la vigne, les saules...
 - Des installations (Dans l'esprit des folies au jardin) pour découvrir le rapport de l'humain à son environnement : le rôle du soleil, du vent, de la craie, de l'eau...
 - Les propositions d'arbres et installations pour favoriser la vie des oiseaux ou autres animaux (au-delà de la maison à insecte devenue très anecdotique)
 - L'installation de ruches.
 - Des œuvres contemporaines avec un propos engagé sur les questions environnementales.
 - Des jeux pédagogiques en lien avec ces sujets (une marelle pour rester sur terre)
 - Un endroit pour que chaque visiteur puisse raconter ses bonnes résolutions environnementales sur une œuvre interactive...

V.C Des « petits » projets complémentaires pour continuer à rêver

Bien entendu des projets ponctuels complémentaires pourraient s'inscrire dans la trajectoire de ce projet d'ensemble et si possible fédérer des initiatives de mécénats d'entreprises ou grand public.

- Quelques propositions de différentes natures :
 - Concevoir des voiles facilement « montables et démontables » pour abriter les publics dans la nef de Notre-Dame, afin de faciliter la réalisation de spectacles vivants : concert, théâtre...
 - Installer dans une des caves une scénographie sur la pépinière à chauves-souris
 - Mettre en place dans le parc 4 à 5 cabanes érémitiques au fond du parc pour un séjour limité à une nuit avec un local sanitaire à installer dans les communs néogothiques



- Réaliser un spectacle de « mapping vidéo » présenté sur le mois de mai sur la façade notre Dame, à partir de l'univers du scriptorium et des enluminures
- Installer des transats artistiques...

Conclusion

L'enjeu de ces propositions est de réaliser un travail de fond réconciliant le confort du site pour les visiteurs, la recherche scientifique et les actions culturelles à Jumièges en partant du la force identitaire du lieu. Il est nécessaire de poursuivre la concertation technique pour ajuster le programme, les plans de charges et la faisabilité financière : Direction de la Culture et du Patrimoine, Direction de la Gestion Patrimoniale et de la Stratégie immobilière, Direction des Archives, Direction de l'Environnement, Direction de l'attractivité territoriale et Directions fonctionnelles...

D'autant plus que ces propositions se superposent aux projets des autres sites Départementaux et à la volonté du « projet de service » de construire également des actions en commun entre les sites. Les plannings proposés sont donc indicatifs.

Après seulement deux ans et demi en responsabilité de l'abbaye de Jumièges et un an et demi de celle de Saint-Georges de Boscherville, j'ai bien conscience de la difficulté à avoir toute la légitimité et la clairvoyance pour proposer le bon « chemin » pour ces sites. Devant un tel patrimoine, on est un peu intimidé de faire des propositions pour le faire vivre mais aussi pour en changer la physionomie et les usages au service d'une politique publique culturelle. Bien entendu, les élus du Département décideront, *in fine*, du cap et de l'ambition pour Jumièges 2025.

« Il m'arrive de penser que la terre ou je marche, plus sensible que nous mais voilée à nos yeux par notre poussière, s'est imprégnée dans ses profondeurs, des siècles durant, de ces images ignorées de nous, et qu'un jour peut-être des hommes au regard rénové ou munis d'instruments étranges sauront les lire et se pencheront, pensifs sur elles. » Ma dernière mémoire, Raymond Abellio, édition Gallimard 1971.

ANNEXE 1 Phasage (provisoire à ajuster)

